



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Samedi 6 novembre 2021 à 10H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur SANTOS-ROUSSEAU (Secrétaire Général Adjoint).

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Novembre 2021
2	Procès-Verbal de la Commission Régionale des Compétitions du 25 septembre au 24 octobre 2021
3	Adaptation du chapitre 4 du Règlement COVID fédéral 2021/2022

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Présentation du cahier des charges Assemblée Générale Ligue Occitanie.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Demandes de télé travail

2.1.1.1. Sophie TEISSIER ➔ le mercredi matin

2.1.1.2. Thibault BURNEL → les mardi et mercredi

2.1.2. Point financier (Patrice PY)

2.2. Pôle formation et Emploi

2.2.1. ERO

2.2.1.1. Arbitrage R2 Jeunes (problématique)

2.2.2. Formation joueurs

2.2.2.1. Retour du TIC U13 Salies du Salat/St Girons

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.3.1. Finalisation du Règlement COVID de la Ligue Occitanie

2.3.2. Point sur les compétitions

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

2.4.1. Validation des lieux des manifestations fin de saison

- Masters Régionaux 3x3 des 7 et 8 mai 2022
- Finales des Jeunes Régionale 2 des 21 et 22 mai 2022
- Finales Occitanie des 11 et 12 juin 2022
- Open Plus Junior League des 25 et 26 juin 2022

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT explique qu'il devra s'absenter, il suivra la réunion en visio, de ce fait il demande à Alain PUEL et Eric RODRIGUEZ de prendre le relais sur le déroulé de la réunion. Il remercie la présence des membres et s'adresse tout particulièrement à Gérard AVAL pour le remercier d'avoir accepté de déplacer la réunion du Bureau Régional qui devait s'effectuer aujourd'hui en présentiel à Carcassonne.

Donc le prochain Bureau Régional se fera en présentiel à Carcassonne le samedi 11 décembre 2021.

1.2. Présentation du cahier des charges : Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

Parole donnée à David SANTOS-ROUSSEAU pour la présentation de ce cahier des charges, celui-ci a été envoyé en amont aux membres du Bureau.

Un partage d'écran s'effectue afin que les membres puissent débattre sur le document présenté. David précise que c'est un document synthétique, il reflète tous nos besoins pour l'organisation d'une Assemblée Générale de Ligue.

Les observations :

- Bruno MARITON : demande de rappeler la date de l'Assemblée Générale dans le titre.
- Question : est-ce que ce cahier des charges est soumis à validation ? Réponse positive.
- Mettre un contact en fin de document ou bien le rappeler dans le corps du mail lors de l'envoi.

Le Président Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote :

VOTE : 9 votants

- **Délibération 1** : Etes-vous d'accord sur l'établissement du cahier des charges de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie tel qui vous a été présenté ?

Votants : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean-Jacques remercie le travail accompli par David, Eric et Huguette, ce cahier des charges sera envoyé très prochainement aux structures déconcentrées.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Demandes de télé travail

Eric Rodriguez prend la parole en indiquant que le télé travail au niveau de la Ligue ne fait pas parti d'un accord collectif, donc demande individuelle. Deux nouvelles demandes de télé travail ont été déposées.

2.1.1.1. Sophie TEISSIER

Demande faite pour le mercredi matin sachant qu'elle covoiture dans la semaine avec Hélène MARTIN, qu'elle se retrouve seule très souvent sur l'antenne de MAURIN. Afin d'éviter un déplacement il nous a apparu d'accepter sa demande. Pour information l'antenne de Maurin serait fermée le mercredi au public comme le Comité de l'Hérault.

Magali FERRIER prend la parole pour nous informer qu'à partir de mercredi prochain il y aura de nouveau des personnes au Comité, mais aucun souci pour accorder du télé travail.

Aucune objection des membres → accord pour télé travail sur le mercredi matin.

2.1.1.2. Thibault BURNEL

Demandes faites pour les mardi et mercredi. Difficultés rencontrées sur ces jours à la Ligue car présence quasiment de tous. Donc demande de travailler depuis chez lui sachant que le mardi il coupe pour aller arbitrer.

Ces demandes sont présentées aux membres du Bureau Régional pour information afin d'éviter des ambiguïtés.

Une remarque de Christophe RODRIGUEZ : si on accorde le télé travail à ce jour, si par la suite les nouveaux membres élus, refusent par la suite. Est-ce qu'il n'y a pas préjudice pour le salarié ?

Eric RODRIGUEZ répond : à ce jour on rentre une clause de télé travail dans leurs contrats, de plus il y a une fiche annuelle sur laquelle on précise leur temps de télé travail, cette fiche peut être modifiée tous les ans.

Aucune objection des membres → accord pour télé travail les mardi et mercredi.

2.1.2. Point financier

Patrice PY donne un point sur les comptes, pas de problématique à ce jour.

- 650 000 € de trésorerie globale dont les 150 000 € du PGE. A ce sujet il faudra se positionner en avril ou mai pour connaître le devenir du PGE : est-ce que l'on amortit ou bien on rembourse ?
- Emprunt : 45 000 € de capital dû, mais les échéances de remboursement sont couvertes par un placement
- Pas de problèmes de trésorerie à ce jour.
- Aides de l'Etat : tous les dossiers ont été faits.

Jean-Jacques pose la question par rapport à la deuxième partie COVID auprès de l'URSSAF → Eric RODRIGUEZ donne des explications, sur la 1^{ère} partie qui vient de démarrer un décalage de 1000 € par rapport à la provision faite (en notre faveur). Mai/juin 15% sur cet exercice → du non-paiement de cotisations, on fait la déclaration, le calcul se fait automatiquement et on « pioche » dans notre réserve pour ne pas payer. A ce jour on ne règle aucune charge sociale du fait des avoirs du début d'année civile 2021.

Eric RODRIGUEZ précise que l'expert-comptable sera toute la journée mardi prochain, pour faire un point d'étape (visite trimestrielle).

Questionnement :

Bruno MARITON et David SANTOS-ROUSSEAU : quel est l'impact sur le budget prévisionnel par rapport aux licences à ce jour ?

Eric donne la réponse : nous sommes à ce jour à + 600 € par rapport au budget prévisionnel construit sur un nombre de 31 000 licences au lieu de 29 000. Aujourd'hui on a atteint le chiffre budgétaire, donc impact neutre, sachant que l'on ne connaît pas l'impact sur les licences gratuites des dirigeants. Par conséquent tous les nouveaux licenciés génèrent positivement du budget supplémentaire, par rapport à l'évaluation effectué lors de la constitution du budget prévisionnel. A aujourd'hui, on est revenu sur un chiffre de + 500 licenciés par rapport à N-2 à date au 01/11, à N-2 on était à 35534 licenciés.

Potentiellement, nous sommes sur les chiffres de N-2, mais à savoir si dans les Clubs il y a la même réserve que N-2.

Aurore FILLIATRE : interrogation sur la hausse des licences jeunes par rapport à la perte sur les seniors. Nationalement : saturation sur les écoles de basket, manque d'installations sportives, manque de créneaux, manque d'encadrement. Attention car les licences prises après les vacances de novembre correspondent au mini-basket, si à ce jour il y a saturation voire évolution sur le mois à venir.

Eric RODRIGUEZ indique que le nombre de licenciés est de 31 266 (+ 266 par rapport au budget prévu). Indication aussi sur la perte en basket féminin, un Comité a tendance féminine risque de basculer en masculin (à ce jour 1 licence d'écart). Marque un déséquilibre sur l'ensemble du basket féminin.

Patrice PY est satisfait et le pari gagné de reprendre avec une hausse de licenciés (Par rapport à la réunion de septembre à Paris, la Ligue Occitanie est bien la seule à avoir parié sur une augmentation de licences).

2.2. Pôle Formation et Emploi

Alain PUEL donne la parole à Christophe RODRIGUEZ et Laurent LACAZE.

2.2.1. ERO

Christophe RODRIGUEZ prend la parole en indiquant que le manque d'arbitres est toujours d'actualité. Suite au stage de rattrapage 2 à 3 arbitres sont repris. Pour les OTM aucune difficulté. Toutes les observations ont démarré chez les arbitres et OTM.

Préparation d'un courrier qui sera envoyé à la Commission Fédérale de Discipline par rapport au contrôle du Pass'Sanitaire → refus du club recevant de faire la vérification. Les 2 arbitres l'ont signalé sur la feuille de marque, la FFBB a fait le choix d'ouvrir un dossier disciplinaire sur cette rencontre, nos 2 arbitres, le Président et le responsable COVID du club recevant sont incriminés (Match Espoirs NF2).

2.2.1.1. Arbitrage R2 Jeunes

Eric RODRIGUEZ reprend la parole sur l'arbitrage jeunes en R2 mis à l'ordre du jour afin que les membres du Bureau puisse en débattre.

Cela fait partie des Fonds Financiers Régionaux avec cas particulier :

- 1) le travail fait autour d'un système de création de caisse formation, d'enveloppe de suivi d'arbitrage, de réversion potentielle vers les clubs qui participent dans la démarche → tout le projet est inscrit dans les Règlements Sportifs Particuliers
- 2) la partie administrative : établissement des factures de tous les FFR qui partent vers les clubs, sachant que la R2 Jeunes a débuté du côté Méditerranée et qu'elle va démarrer sur le côté Pyrénées.
- 3) la problématique : est-ce que l'on envoie les factures aux clubs sur lesquelles ils vont être prélevées ou bien régler à date jusqu'en avril ou mai selon le découpage du championnat → en contrepartie potentiellement pas de désignations d'arbitres et créer des problèmes de soucis de gestion, d'explications.
 - a) question à débattre aujourd'hui à savoir si on maintient ce projet avec le fonctionnement
 - b) ou on part sur un autre mode de fonctionnement
 - c) ou faire autres choses

Comme c'est du domaine des Règlements Sportifs Particuliers, il faudra faire valider la décision par le prochain Comité Directeur qui se déroulera le 27 novembre 2021.

Pour information du côté MED les rencontres de Jeunes R2 sont couvertes par les arbitres régionaux et départementaux.

Le débat est ouvert :

Alain PUEL : si on ne peut pas fournir les arbitres, pourquoi les facturer aux clubs ? c'est aller chercher des ennuis. Il faudrait trouver une autre solution.

Christophe RODRIGUEZ : différence par rapport aux 2 secteurs, sur un secteur on désigne et pas l'autre, comment faire car sur le secteur Pyrénées on n'y arrive pas ? Il est d'accord aussi sur le fait si on ne peut pas désigner pourquoi facturer aux clubs.

Laurent LACAZE : déjà évoqué par le manque d'arbitres, c'est vrai que désigner sur un secteur et pas l'autre s'est compliqué. Questionnement : est-ce que l'on facture au match → le mieux pour les clubs que de faire un forfait financier et être critiqué par les clubs. Avant le COVID, on n'arrivait pas à couvrir

les équipes de R2 Jeunes sur le secteur Pyrénées du fait du grand nombre et maintenant avec le manque d'arbitres et plus d'indisponibilités cela devient très compliqué. Donc cette situation pose un problème d'équité entre les 2 secteurs ; à ce jour pas de solution miracle. Réflexion lancée si l'on a des arbitres, les désigner et facturer à l'unité du match que de rester sur le forfait financier qui risque de nous apporter des critiques ? Alain PUEL s'adresse aux experts de la finance sur la faisabilité posée ci-dessus. Réponse d'Eric RODRIGUEZ → le problème est le nombre de factures et quand est-ce on facture ? à la semaine → pas possible au regard des dossiers, sachant que le but est de mutualiser, de continuer sur des divisions qui sont pratiquement couvertes ou bien sur une rencontre, le règlement est à parts égales pour les clubs et on additionne clubs par clubs → cela est possible mais comment faire la périodicité de facturation. Suivant les choix voir avec Jean-Luc COMBES pour venir en aide à Isabelle sur la facturation, car toutes les semaines ou au mois → système très compliqué (potentiellement 120 à 130 clubs à facturer). Christophe RODRIGUEZ demande à Eric s'il a une solution sur ce système financier de facturation.

Eric reprend en exposant :

- le projet R2 Jeunes → à une très grosse orientation par rapport à la future charte des officiels. Revenir sur le travail mis en place en amont et de l'abandonner → très décevant.
- le choix sur la facturation, on facture tous les 2 ou 3 mois, la décision sera validée par le prochain Comité Directeur, il faudra une facturation qui s'arrête fin avril afin d'avoir un état exact. Donc c'est de connaître le découpage de la facturation entre fin novembre 2021 et avril 2022. Qu'il y ait 2 ou 3 facturations, la Ligue n'a pas de souci de trésorerie pour couvrir l'arbitrage en R2.
- c'est plus un choix politique réservé aux élus de dire on ne continue pas le projet R2 du fait des circonstances actuelles de la crise sanitaire et de l'expliquer à tous.

Alain PUEL, insiste sur le fait de continuer sur le secteur qui est désignable et sur l'autre secteur on désigne suivant les possibilités et on facture aux clubs en 2 ou 3 fois, si cela est possible on continue jusqu'à la fin de saison, on fait le bilan. Ensuite il faudra prendre des dispositions si l'on continue le projet ou on arrête.

Christophe RODRIGUEZ revient en précisant qu'il faut continuer ce projet, pour cette saison le nécessaire va être fait sur les désignations, il ne faut pas oublier que ce projet a été présenté à la FFBB par Jacob MOULIN et celle-ci va s'en inspirer pour la nouvelle Charte des Officiels.

Laurent réaffirme la volonté de ne pas abandonner ce projet qu'il y a eu un gros travail en amont par Jacob, Eric et le CD31 par la signature de conventions avec les clubs mais avec l'arrivée du COVID tout a été stoppé.

Un élément positif suite au courriel envoyé avec Christophe sur l'état de l'arbitrage en Occitanie :

- le CD31 a fait « 5 jours pour devenir arbitre » résultat positif 21 personnes présentes et devant l'ampleur cette action sera poursuivie en début 2022. Donc les arbitres qui seront aptes à arbitrer rapidement vont être validés et pour les autres ils vont rejoindre la formation initiale. Espoir d'avoir plus d'arbitres la saison prochaine, les clubs ayant pris conscience de former des arbitres.
- Bruno MARITON indique que sur le CT1166 : une journée « première année de formation officiel » séance a regroupé 40 jeunes dès la 1^{ère} soirée.
- Magali FERRIER pour le CD34 : une première opération a regroupé 16 arbitres en formation accélérée, l'objectif d'avoir des arbitres qui puissent siffler car à ce jour seulement 19 arbitres en département à la fin novembre. Opération va être reconduite.

David SANTOS-ROUSSEAU précise que le but est de revenir au chiffre des arbitres d'il y a 2 ans.

En conclusion : modification à présenter au CODIR du 27 novembre 2021, Eric RODRIGUEZ

- Système de paiement et facturation en R2 Jeunes
- Secteur MED : lancer la facturation à la réalité
- Secteur PYR : quel message à communiquer vers les clubs, est-ce : il n'y a pas de désignations ou bien on laisse l'espace aux Comités. Christophe Rodriguez précise que des Comités désignent avec 2 arbitres officiels sur ces rencontres de R2 qui se déroulent sur leurs territoires. Avec Jacob MOULIN, une réflexion en cours car de nombreuses personnes

désirent arbitrer dans leurs clubs et non être désignés et se déplacer dans d'autres clubs. A suivre.

Christophe préconise de faire un courrier aux clubs et Comités :

- si désignations faites → prise en charge par la Ligue au prorata de la caisse de péréquation
- pas de désignations ou peu de désignations → facturation au réel

sans oublier de prendre en compte les frais des phases finales.

Eric RODRIGUES indique qu'elle est la position du Bureau Régional, il se propose de prendre contact avec Jean-Luc COMBES pour actionner la réflexion et être aux plus proches de la réalité, message aux Comités en priorisant les désignations sur la R2 Jeunes et cibler des catégories.

Christophe RODRIGUEZ et Laurent LACAZE se proposent de préparer le message pour les CDO et Comités.

2.2.2. Formation des cadres

2.2.2.1. IRFBB

Réception de la charte d'utilisation Qualiopi OF et VAE (logo à apposer sur nos documents de formation).

Démarrage des Brevets Fédéraux dans certains départements.

Point : inscrits Brevet Fédéraux au 3 novembre 2021

	BF Enfants	BF Jeunes	BF Adultes
CD09		5	
CD30	12	4	3
CD31	12	11	12
CD32	5	9	1
CD34	10	13	2
CD65	11	5	
CD81	7	13	5
CT1166	6	9	8
CT1248	7		
CT4682	12	13	1
TOTAL	82	82	32

Liste complémentaire CD31 pour une 2^{ème} session : 9 BF enfants / 12 BF Jeunes / 3 BF Adultes

Formation sur le coaching : le 24 octobre à Toulouse 15 stagiaires → intervenants Guillaume CORMONT, Fabien PERRIGAULT et Alain PUEL.

CQP P1 : week-end du 30-31 octobre et 1er novembre à Toulouse 12 inscrits → intervenants Frank CAMBUS, Axel DAO, Alvaro MARSAN PORRAS et Fabien PERRIGAULT.

CQP P2/P3 : week-end du 5-6 et 7 novembre 17 inscrits, 16 présents → intervenants Sylvie GRUSZCZYNSKI, Jean Pascal BOISSE, Patrick CHICANNE, Guillaume CORMONT et Fabien PERRIGAULT.

BPJEPS Educateur Sportif Basketball : à Toulouse → 1er stage en club pour les 15 stagiaires (à Colomiers avec + 40 enfants sur 3 jours) - On démarre les 1ères évaluations formatives à la rentrée jusqu'à mi-décembre.

BPJEPS Educateur Sportif Basketball : à Montpellier Julie Masson a pris la coordination de ce BP pour faciliter la proximité avec le CREPS et les stagiaires. Nous sommes en relation permanente pour le suivi de ce BP.

BPJEPS APT Sport Co mention Basket : démarrage des cours sur le "Sport Co Basket" avec la découverte de la logique interne de l'activité pour les stagiaires (17 stagiaires : 5 basket, 1 handball, 1 rugby XIII, 10 Rugby XV).

JIG : Prise de contact avec Colomiers pour leurs 6 JIG, entretiens prévus entre le 2 et le 10 décembre 2021. Reste à contacter le Mosson pour leur JIG. Suivi possible grâce au partage d'une liste sur Teams par la FFBB il y a une semaine.

Micro-Basket : Julie MASSON et Aurore FILLIATRE formées à la formation de formateurs Micro-Basket (public spécifique 3 à 5 ans) à l'INSEP début octobre, Aurora précise que sur les 3 jours elles ont passé la formation de formateur et la formation Micro-Basket. On a désormais la possibilité de proposer une formation, donc à mettre en place, près de 10 inscrits à ce jour mais pour continuer les stagiaires doivent réussir leur e-learning FFBB. Ensuite les évaluations doivent être faites dans les structures, donc déplacement et charge importante de la part des formateurs.

Pas d'Automnales en raison d'un calendrier trop chargé, report sur des Printanières (date, lieu et programme à prévoir).

2.2.2.2. Groupement d'Employeur

GE Méditerranée : Magali n'a pas pu assister à la dernière réunion des 3 Comités en visio. Donc Bruno MARITON prend la parole :

- planning sur les mois à venir
- élément sur le plan administratif : ouverture du compte bancaire ➔ pour verser les sommes dédiées par la Ligue et les 3 Comités
- association en voie de finalisation de la création dépôt en Préfecture
- animation du GE ➔ 1 mi-temps (appel en interne)
- travail sur la création des 1^{ers} emplois (nécessité d'avoir un permanent pour gérer la partie administrative et le lien avec les clubs/salariés)
- 2022/2023 ➔ mutualisation entre les clubs
- candidatures spontanées d'entraîneurs stockés pour voir par la suite sur les clubs et territoires demandeurs.

Question de Bruno MARITON par rapport au logo QUALIOP. Est-il obligatoire à apposer sur les documents de la formation dans les Comités ? Réponse d'Eric : non car c'est la Ligue qui est porteur, opérateur délégué des Comités.

2.2.3. Formation du Joueur

Retour sur le TIC U13 à Salies du Salat/St Giron des 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2021

Résultats :	Filles :	1) Haute-Garonne	Garçons :	1) Hérault
		2) Hautes-Pyrénées		2) Haute-Garonne

Alain PUEL prend la parole, retour très positif, avec un public, satisfaction de Salies du Salat (80 bénévoles) sur l'organisation, un travail remarquable sur les protocoles sanitaires.

Nombreux élus sur les 3 jours, présence des salariés, des cadres et CTS de la Ligue. Bon retour des personnalités.

Remerciements aux élus, formateurs et bénévoles des officiels présents sur ce tournoi.

TIC avec tous les territoires – Un échange entre Christophe RODRIGUEZ, Laurent LACAZE, Patrick CHICANNE et les entraîneurs.

Seul souci a été de gérer le transport sur place de la délégation du CD31 (4 équipes : 2 garçons et 2 filles) ➔ car pas de moyen de transport (la Ligue prévenue 10 jours avant). La question a été qui prend en charge le transport des équipes. Donc un mini-bus provenant du CD31 est venu renforcer les mini-bus de l'organisateur ainsi que ceux de la Ligue venant de Maurin et Toulouse avec en renfort les salariés de la Ligue. Alain PUEL expose les problèmes engendrés par cette situation.

Donc il faut revenir sur le bon sens des années passées, et de ce fait Alain a pris contact avec Francis MEYSELLE afin de lui exposer le problème. Il s'engage à ce que cette situation ne se reproduise plus pour le TIT U13 de Auch au mois de décembre.

Laurent LACAZE avait pris aussi le relais sur cette situation par rapport à l'organisation du déplacement de la délégation de la Haute-Garonne, auprès d'Alexandre STEIN et Xavier TIZON. Mais pas de réponse à ce jour. Cette situation sera à l'ordre du jour du prochain CODIR du CD31, Laurent LACAZE et Francis MEYSELLE vont appuyer afin que cette situation ne se reproduise plus. Ainsi que la conduite des mini-bus (car interdite aux salariés du CD31) → décision d'Alexandre STEIN.

Bruno MARITON : retour de son Comité et note envoyée à Jean-Jacques DESSAINT → positif sur l'organisation du TIC U13, la formule du tournoi sera rediscutée par les Conseillers Techniques. Il revient sur le déplacement et surtout sur le coût financier chiffré pour la location de 2 mini-bus + 2 véhicules du Comité Territorial = 1 382,40 €. Ma question est sur l'équité financière entre les Comités (frais à leur charge) et les mini-bus alloués au CD31 en urgence, est-ce qu'ils vont être refacturés. Réflexion aussi à avoir en terme de bilan carbone, du développement durable pour les déplacements des salariés qui ont pris chacun un véhicule de service (horaire de départ/retour, fatigue). Discussion à avoir lors du Conseil des Présidents des Comités et à mettre à l'ordre du jour pour la fin novembre.

Alain PUEL souhaite que ce sujet soit débattu mais que les représentants du CD31 ne soient pas Laurent LACAZE et David SANTOS-ROUSSEAU ce jour-là.

Magali FERRIER : retour de son chef de délégation très positif, déplacement en bus, seul point négatif → plateau repas prévu pour le retour petit loupé car le contenu : une boisson et un pitch, enfants déçus pour un retour à 22h, mais rien de dramatique.

Patrick CHICANNE : en accord sur l'exposé d'Alain, il revient sur l'historique de l'organisation de ce type de rassemblement demandé par les cadres techniques → 11 délégations. Cela correspondait à l'ancien TIC de Zone (Aquitaine et Limousin → 14 délégations et 2 sites susceptibles de recevoir : le Temple sur Lot et Rodez).

Retour très positif pour Salies du Salat avec cette organisation avec 11 délégations → très lourd. Pour le CD31 il ne veut pas de polémique mais aussi attention pour la conduite des mini-bus, les cadres sur les sélections sont souvent des mineurs.

Détection génération 2009 : cru correct avec des profils de taille, athlétique et de talent basket, même si cette génération souffre du COVID, des sportifs de qualité pour alimenter nos structures régionales.

Question de Christophe RODRIGUEZ par rapport à une demande d'un coach du CD65 qui reproche que sur ce TIC → il était inadmissible de faire jouer des enfants qui n'avaient pas l'âge légal. Réponse de Patrick : 2 jeunes issus de l'immigration → ils sont arrivés sans papier, l'état français à valider l'âge sur l'état civil, de ce fait ils jouent dans leurs catégories d'âges. Attention on ne peut pas les refuser car ensuite cela serait de la discrimination.

Remerciements aux bénévoles des clubs de Salies du Salat et de St Girons pour leur organisation et leurs disponibilités.

Nouveauté à la demande des techniciens désigner un 4 majeur garçons et filles, mais attention problématique d'élire ces 4 majeurs et à l'annonce par rapport aux rentrées dans les Pôles. Attention aux explications si un enfant est nommé dans le 4 majeur et pas retenu pour la rentrée aux Pôles Espoirs. Pour la remise des récompenses que les enfants soient présents du début jusqu'à la fin → effort à faire de la part des Comités.

Alain PUEL idée intéressante mais complication à l'organisation car à la recherche des enfants nominés s'ils sont présents dans la salle.

Question de Christophe RODRIGUEZ par rapport à ce sujet, est-ce qu'il y aurait eu possibilité de faire jouer le samedi matin les équipes des CD proches de Salies du Salat afin de gagner des créneaux et d'éviter de jouer tard le soir et de finir le dernier jour plus tôt. Réponse d'Alain PUEL,

complexité de faire un planning des rencontres dans ce sens et de plus tous les enfants étaient en vacances le lendemain. Patrick reprend aussi sur la formule sportive, très complexe, un débriefing avec les cadres de la Ligue va être fait cette semaine et ensuite avec les techniciens des Comités

Patrice PY demande si cela pose problème d'élire un 4 majeur, si on ne tire aucun avantage de cette élection, pourquoi le maintenir.

Stage U14 : lundi 25 octobre en secteur Pyrénées, remerciements au club du TOAC pour l'accueil.

- 14 garçons ➔ encadrement Romain GUY et Alvaro MARSAN PORRAS tous les 2 coachs au TOAC
- 18 filles ➔ encadrement Fabien PERRIGAULT et Clara LEANDRI (coach de Colomiers)

Stage U14 : uniquement sur les garçons le 29 octobre sur le secteur méditerranée, remerciements au club de Fabrègues pour l'accueil.

- 16 garçons Ruben PANIAGUA (entraîneur Castelnau), Matthieu COUBRUN (entraîneur Castelnau), Flavien BATIOT, Julien CORRIN.

2.3. Pôle Pratiques et Compétitions

2.3.1. Finalisation du Règlement COVID de la Ligue Occitanie

Eric RODRIGUEZ prend la parole à ce sujet sur le Règlement COVID, il précise que dans les documents envoyés en amont aux membres du Bureau Régional, était inclus la proposition de ce Règlement.

Il rappelle que lors du dernier CODIR du 25 septembre 2021, il a été validé l'utilisation du protocole national via le titre « Titre spécifique – COVID-19 », au regard du délai d'application, on s'était donné pour le Comité Directeur de novembre à travailler sur le chapitre IV (**Annexe 3**). Il revient sur le tableau de l'article 9.3. définissant les montées et les descentes pour les seniors et les qualifications pour les phases finales suivant les championnats. Si à la phase butoir, on est encore à 2 seules rencontres impactées par le COVID qui ont été redéplacées, si autant de rencontres impactées par le COVID ou réclamations on devait être aux 100% des matchs comptabilisés. Si on est aux 100% les phases enregistrés sur le document ne seront pas nécessaires pour ce classement. Le classement donne l'accès aux Play-Offs, pour des raisons particulières, et 15 jours avant - si on se retrouve dans une phase pandémique qui nous frêne les rencontres, l'objectif sera de pousser la phase 1 ou la phase 2 le plus loin possible et de réduire à son plus petit terme la phase finale. Donc on se donne 15 jours avant la fin de la phase concernée pour déterminer si on maintient la phase finale telle que prévue ou de la modifier. Sachant qu'une phase finale passe par des ½ finales et finales et de ce fait on supprimerait les ½ finales pour passer directement à la finale. Le reste du texte est la reprise et la continuation du chapitre. Eric demande s'il y a des questions, des remarques, il s'agit d'une proposition à soumettre au prochain Comité Directeur Régional du 27 novembre 2021.

Le Vice-Président Alain PUEL soumet au vote la proposition du texte du Chapitre IV (Règlement COVID).

VOTE : 8 votants (Jean-Jacques DESSAINT s'est absenté)

- **Délibération 2** : Etes-vous d'accord sur la proposition du texte du chapitre IV Règlement COVID et de le présenter au prochain CODIR du 27 novembre 2021 ?

Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.3.2. Point sur les compétitions

Aurore FILLIATRE indique que les calendriers du Championnat Jeunes R2 (secteur Pyrénées) ont été faits et envoyés dans les Comités. Les Championnats Inter-Départementaux (secteur Pyrénées) ont été répartis dans les Comités.

Réunion programmée le jeudi 2 décembre 2021 sur le secteur Méditerranée pour parler des jeunes avec les 3 Comités concernés et sur la pratique féminine jeune, réelle problématique sur le secteur.

Constat sur le secteur MED par rapport aux équipes qui souhaitent évoluer en Championnat Régional, il y a beaucoup d'écart sur certaines rencontres.

Question de Christophe RODRIGUEZ posée par le Président du club TUB 65, un joueur de RM3 s'entraîne avec l'équipe de NM1, le coach a fait participer ce joueur à une rencontre, il est rentré pour 45 secondes, de ce fait il ne peut plus jouer en RM3. Si le Président du club fait un courrier à la Ligue pour demander une dérogation sur ce type de situation, est-ce qu'elle peut être accordée ?

David SANTOS-ROUSSEAU s'exprime en disant qu'il faut appliquer les textes fédéraux, Aurore indique que pour le GOTB en jeunes il y a eu application des règlements sportifs alors qu'il était proposé à l'équipe d'évoluer en R2 et qui a été remise à disposition de son CD.

Pour Christophe RODRIGUEZ, requête non recevable, Bruno MARITON précise qu'il ne faut pas empêcher les gens d'écrire. Alain PUEL répond en demandant à Christophe de proposer au Président du club de faire un courrier pour recevoir une réponse officielle.

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

2.4.1. Validation des lieux des manifestations fin de saison

Eric RODRIGUEZ propose le choix de valider les réponses reçues ou bien prolonger l'enquête auprès des clubs. Au regard des candidatures, des lieux, des gymnases, des équipements sportifs proposés, ceux-ci répondent aux différents cahiers des charges.

Patrice PY demande pour quelles raisons on prolongerait les dates de candidatures, est-ce qu'il y aura plus de candidatures après relance !!!

Les membres présents décident de valider les lieux d'après les candidatures reçues.

- Masters Régionaux 3x3 des 7 et 8 mai 2022 → une seule candidature
 - le Comité Départemental de Basketball du GERS
 - **Attribution au Comité Départemental de Basketball du Gers (AUCH)**
- Finales des Jeunes Régionale 2 des 21 et 22 mai 2022 Secteur PYRENEES → 2 candidatures
Patrice PY demande si on a connaissance éventuellement des équipes qui pourraient participer à ces finales et aussi le respect du classement des gymnases (H2).
 - Ouest Toulousain Basket : 0 voix
 - ASC Aureilhan : 9 voix POUR
 - **Attribution au club ASC AUREILHAN (0065)**
- Finales des Jeunes Régionale 2 des 21 et 22 mai 2022 Secteur MEDITERRANEE → 1 candidature
 - **Attribution au club SO CARCASSONNE BASKET (1166)**
- Finales Occitanie des 11 et 12 juin 2022 → 3 candidatures
 - Toulouges Basket Association (en collaboration de Perpignan Basket Catalan)
 - Perpignan Basket Catalan (en collaboration avec Toulouges Basket Association)
 - SO Carcassonne Basket

Eric nous indique, si 2 candidatures distinctes il y a une collaboration des 2 clubs Toulouges et Perpignan.

Gérard AVAL intervient pour proposer le retrait de son dossier même si les salles sont à proximité. Bruno MARITON félicite les 3 clubs pour leurs candidatures, il est favorable à cette collaboration Toulouges/Perpignan car il en est le précurseur et d'apporter une dynamique sur ce territoire.

- **Attribution aux clubs PERPIGNAN BC et TOULOUGES BA (1166)**

Cahier des Charges respectées, Eric précise qu'il faudra fournir un gros travail pour l'équilibre des rencontres sur les 2 salles, tâche confiée à Aurore, Eric et Bruno.

- Open Plus Junior League des 25 et 26 juin 2022 → 2 candidatures
 - Entente Alès Basket Club Jeunesse Sportive Alésienne : 9 voix POUR
 - Agde Basket : 0 voix

Aurore précise que pour Alès c'est un réel projet avec le soutien de la Mairie, 2 terrains dans les arènes. Pour Agde candidature par mail du Président du club, 1 seul terrain, sachant que le

référént de la saison dernière en charge du dossier n'est plus au club. Le site de Agde peut être exploité pour un Access et la mairie est partante sur une telle organisation.

- **Attribution au club ENTENTE ABC JSA ALES (0030)**

3. Questions diverses

Bruno MARITON : Projet de la création d'une Académie à Arles sur Tech avec Francis JORDAN et Yannick ESTEBAN. Il a été demandé un avis à la Ligue, suite à une rencontre le 19/10 avec le Président de la Communauté de Communes. A ce jour les 4 avis sont demandés FFBB, LR Occitanie, CT1166 et club Entente VALLESPER ont été envoyés au Président de la Communauté de Communes. Possibilité d'envoyer les copies des courriers aux élus du Bureau Régional. Dans les courriers des structures questionnées → mise en garde auprès de la Communauté de Communes sur le choix qui sera décidé pour l'implantation de cette structure privée.

Question de Christophe RODRIGUEZ, c'est une structure privée, pourquoi doit-on donner un avis ? Bruno répond en disant que c'est la Communauté de Communes qui nous sollicite. Eric RODRIGUEZ répond en disant qu'il s'agit de l'image du basket Occitan, être vigilant sur la présence sur le site et protéger notre image.

Aurore FILLIATRE : Rien de plus.

Gérard AVAL : Rien de plus.

Patrice PY : Rien de plus.

Christophe RODRIGUEZ : Rien de plus

David SANTOS-ROUSSEAU : RAS

Laurent LACAZE : RAS

Huguette CHAPPAT : demande aux Présidents des Comités Présents s'ils ont reçu l'invitation pour la réunion de Zone du samedi 20 novembre 2021 ; Bruno et Magali répondent par la négative. De ce fait Eric RODRIGUEZ va leur renvoyer le mail reçu de la Fédération. Elle précise aussi qu'elle va envoyer à tous les membres du CODIR un petit questionnaire pour recenser le nombre de repas pour les personnes qui resteront sur la journée à CORNEBARRIEU (Finales de la Coupe Territoriale Occitanie). Prendras aussi contact pour le prochain Bureau Régional à Carcassonne.

Patrick CHICANNE : RAS

Magali FERRIER : précise qu'elle n'a pas reçu le mail de la FFBB pour la réunion de Zone.

Eric RODRIGUEZ : RAS

Jean-Jacques DESSAINT : remerciements aux membres élus pour leur patience. Rendez-vous pour certains le 19 novembre et pour d'autres au CODIR du 27 novembre 2021.

Alain PUEL clôture cette réunion en remerciant les élus en leur souhaitant un bon dimanche et week-end.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Prochaine réunion du Bureau en présentiel, le samedi 11 décembre 2021 à 10h00 à Carcassonne

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

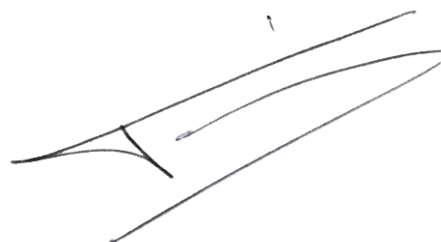
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h15.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Fait à Cahors, le 15 novembre 2021.



**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**



**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**